

Appel à soutien pour des soins de conservation respectant la dignité des personnes séropositives

A l'occasion du Candlelight Day 2016 en France, journée en hommage aux personnes disparues qui vivaient avec le VIH, plusieurs associations et militants se sont réunis pour un temps de mémoire.

A l'issue de ce temps commémoratif, Act Up-Paris a pris la parole pour dénoncer les conditions législatives françaises des soins de conservation pour les séropositifVEs.

Act Up-Paris a rappelé qu'aujourd'hui, en France, entre 1300 et 1700 personnes décédaient du sida par an.

Subissant de trop nombreuses discriminations, devant affronter de multiples préjugés, les séropositifVEs doivent faire aussi face aux discriminations institutionnelles.

En 2016, les séropositifVEs sont toujours interditEs de soins de conservation.

Dans la loi de modernisation du système de santé votée en janvier, un article concerne ces soins. Si Marisol Touraine a soutenu une version permettant de les réaliser dans des lieux dédiés, à l'hôpital ou dans les chambres funéraires des thanatopracteurs, condition expresse pour lever l'interdiction aux séropositifVEs, les parlementaires en ont décidé autrement. En effet, ils laissent la décision finale du lieu de pratique contrairement aux divers rapports de l'IGAS, l'IGA, du Haut Conseil à la Santé Publique, du Conseil National du Sida et du Défenseur des droits.

C'est pourquoi, nous, associations, apportons notre soutien à Act Up-Paris et signons cet appel.

Nous demandons aux acteurs de cette voie réglementaire :

- De prendre au plus vite les positions qui relèvent de leur responsabilité.
- De demander à la DGS d'inclure dans ses actuelles consultations les associations de malades et de lutte contre le sida en plus du trt5. A ce jour, ils sont les seuls à avoir été conviés à rendre un avis sur le décret obligeant les thanatopracteurs à se faire vacciner contre l'hépatite B.
- D'être consultés sur l'autre décret, établissant les conditions de pratique de ces soins de conservation.
- De faire paraître les deux décrets d'application de la loi de modernisation du système de santé portant sur les soins de conservation.

Appel à soutien pour des soins de conservation respectant la dignité des personnes séropositives

Cette discrimination inacceptable ne doit plus perdurer. Seule la voie réglementaire peut y mettre fin.

Nous demandons solennellement au gouvernement, par l'action de sa ministre de la santé, de décider d'une version finale de ces décrets répondant aux exigences du HCSP permettant enfin la réalisation des soins de conservation sur les séropositifVEs dans la dignité due à tout à chacunE.



ACCEPTESS-T



Actif Sante



Action Sida Martinique



Actions Traitements



Act Up-Paris



Act Up Sud Ouest



AIDES



Aiutu Corsu



Les amis du bus des femmes



ARAP rubis



Autres regards



Basiljade



Bi'Cause



Comité des familles



ELCS



Envie



Fédération LGBT



GAGL45



Groupe SOS Solidarités ARCAT



HF Prévention



Institut Alfred Fournier



Inter-LGBT



Le 190



Le Kiosque



Le planning familial



Le Tipi



ORTrans



Pari-T



Relais VIH



Rive



Sidaction



SIS



Sol En Si



SOS Homophobie

Contacts presse :

Act Up-Paris Mikaël Zenouda 0613508980

Sidaction Laurent Amiand 0630432312